

Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage (IPTFE)

Notice méthodologique

(Dernière mise à jour : mai 2017)

■ Sources

Les indices de prix du transport de fret et de l'entreposage s'inscrivent dans le cadre du [règlement européen sur les statistiques de court terme n°1165/98](#) (règlement STS) de 1998, modifié par le [règlement n°1158/2005](#) de 2005.

L'Insee a en charge l'élaboration des indices relatifs aux transports et à l'entreposage (section H de la Naf rév. 2 - CPF rév. 2), exception faite des indices de prix des transports ferroviaires. Pour les données, hors prix du fret ferroviaire, les précisions méthodologiques se trouvent sur le site de l'Insee. On y trouve en particulier la méthodologie de l'enquête observation des prix de l'industrie et des services (OPISE) (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1353>) qui sert à produire les données et la méthodologie du calcul de l'indice des prix à la production des services aux entreprises/IPSE (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1297>).

L'enquête sur les prix du fret ferroviaire est réalisée par le bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports de la sous-direction des statistiques des transports au sein du service des données et études statistiques du ministère de la Transition écologique et solidaire. Cette dernière a obtenu en 2017 le label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère non obligatoire. Cette enquête est trimestrielle.

■ Champ

L'enquête sur les prix du fret ferroviaire porte sur les entreprises utilisatrices de prestations ferroviaires de fret. Ce type de prestations correspond à la NAF rév. 2 : 49.20 (transports ferroviaires de fret). Les unités enquêtées sont des entreprises clientes du transport ferroviaire (chargeurs). Cependant, pour certaines entreprises, c'est le groupe qui répond, conformément à ce qui a été décidé dans l'entretien précédant l'entrée de ses entreprises dans l'échantillon. Les unités statistiques sont des prestations représentatives ou ventes de ces entreprises. L'unité de collecte est l'entreprise ou le groupe d'entreprises. Le champ géographique de l'enquête sur les prix du fret ferroviaire est la France métropolitaine. Les indices produits par l'Insee portent sur la France entière.

■ Méthodologie

L'indice de prix du transport ferroviaire de fret est élaboré à partir de la méthodologie dite des prestations représentatives (chaque entreprise est interrogée sur la base de prestations représentatives de son activité).

Ce sont des indices de Laspeyres (à pondérations constantes) dont les pondérations représentent le poids en chiffre d'affaires. Ces indices sont en base 2010 et en « référence 100 » en 2010.

Pour le transport ferroviaire de fret, une prestation de transport est définie par les lieux de chargement et de déchargement (national ou international), le type de marchandise transportée et les caractéristiques du contrat liant le chargeur et l'opérateur de transport (notamment wagon isolé ou train entier).